



BADMINTON
TOURNOI Double et mixte de
La Cartusienne
04 et 05 mai 2024

N° de dossier Poona: 2303801

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

- 1) Cette compétition de badminton est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- 2) Le Juge-Arbitre est M. ARRIGONI Vincent Jean François. Ses décisions sont sans appel.
- 3) Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- 4) Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés au moment de l'inscription, classés dans les séries R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12, NC.
- 5) Tous les matchs du tournoi se joueront en 2 sets gagnants de 21 points.
- 6) Les Doubles se joueront uniquement le samedi et les mixtes uniquement le dimanche. Ils comprendront toutes les séries. Toutes les séries se joueront en poule, avec 2 sortants par poule.
- 7) La date limite des inscriptions est le **jeudi 25 avril 2024** à 23h59. Le nombre de joueurs étant limité, la priorité sera donnée aux premières inscriptions reçues avec leur règlement. Les inscriptions se feront sur le logiciel Badnet qui constituera, si besoin, la liste d'attente.
- 8) Chaque joueur a la possibilité de s'inscrire dans les 2 tableaux. Le règlement sera obligatoire lors de l'inscription à raison de **18€** pour un tableau et de **22€** pour deux tableaux.
- 9) Passés le délai de la date limite d'inscription, les droits d'inscriptions ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail ...).
- 10) En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur non forfait proposera sous 24 heures le nom de son partenaire remplaçant. Au-delà, la paire sera remplacée par une paire figurant en liste d'attente. Ces remplacements respecteront l'article 3.2.5 du Règlement Général des Compétitions.
- 11) Le tirage au sort aura lieu le 30 avril 2024.
- 12) Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le Juge-Arbitre, selon le nombre de points des joueurs et leur classement à la date du tirage au sort.
- 13) L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi. **Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance.**
- 14) Les joueurs doivent être présents dans la salle au moins **40 minutes** avant l'heure prévue de leur match et **1 heure** avant s'ils sont convoqués **après 12 heures**. ils devront se présenter à la table de pointage dès leur arrivée. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-Arbitre qui en fixera les conditions: prise de coordonnées, heure limite de retour...

- 15) Les joueurs auront droit à 3 minutes de préparation, test des volants compris, après l'annonce de leur match. Si au bout de 5 minutes un joueur ne s'est pas présenté sur le terrain, seul le Juge-Arbitre est habilité à reporter le match (en fonction du déroulement de la compétition) ou à déclarer le joueur W.O.
- 16) Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre 2 matchs consécutifs est fixé à 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des joueurs. Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- 17) Tous les matchs seront auto-arbitrés.
- 18) Au service ou en cours de jeu, tout volant touchant l'infrastructure de la salle, à l'exception des filins, sera considéré faute. Tout volant touchant les filins sera considéré let.
- 19) Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- 20) Les volants sont à la charge des joueurs, en cas de litige les volants officiels sont :
Volant plumes pour toutes les séries: FORZA S6000. Éventuellement volants plastiques YONEX Mavis 600 pour les séries P et NC.
- 21) Le club organisateur, La Cartusienne de Saint Laurent du Pont, décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident.
- 22) Tout joueur forfait (ou blessé) avant la compétition devra envoyer par courrier un **justificatif au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition à :**
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton
37 route du Vercors
38500 Saint Cassien
ou par mail à : **sophie.bluy@badminton-aura.org**, sous peine de sanction fédérale